

## Eolien L'avis des médecins allemands

L'assemblée des médecins allemands vient de lancer une alerte concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations. Ce document, repris par la revue *Economie Matin*, est une confirmation d'autres travaux disponibles sur le Net.

L'effet sanitaire néfaste du bruit est un fait avéré. La place des éoliennes industrielles dans cet enjeu majeur de santé publique est conséquente. Des centaines de publications scientifiques ont mis en évidence le caractère nocif de la proximité d'éoliennes industrielles, ainsi que l'impossibilité actuelle d'en modéliser les effets avec la précision nécessaire, en raison de l'insuffisance des critères de prise en compte de la gêne des riverains.

Mais les faits sont là, irréversibles et fort ennuyeux pour le lobby éolien, très prospère grâce à un subventionnement très généreux. Aussi bien en Australie, en Amérique du Nord qu'en Europe, les plaintes affluent, les procès se multiplient. Ainsi le gouvernement de Bavière a décidé qu'on ne construit plus d'éoliennes à moins de 2 km des habitations. Rappelons que cela correspond à celles prévues dans notre canton.

Rappelons que l'édification de ces machines coûte très cher. Cette technique n'est pas si écologique: le bilan CO<sub>2</sub> est conséquent. Pour chaque éolienne, la base bétonnée représente quelque 2000 tonnes. A-t-on réalisé ce que représentera cette noria de camions et tout ce qui va avec? Et, quoi qu'on dise, le visage aimé de la patrie va en prendre un sacré coup. Des rendements aussi faibles justifient-ils l'aliénation de magnifiques paysages? Une des questions

essentiels reste la santé des riverains. Dans notre pays, pourtant, jusqu'à présent, c'est le déni presque total.  
**Bernard Reymond, L'Isle**

## Diagnostic préimplantatoire Oui en connaissance de cause

Je suis pour le diagnostic préimplantatoire (DPI). Malgré que j'aie un fils atteint d'autisme et de dysphasie, heureux de vivre et bien entouré. Je suis aussi une professionnelle dans le socio-éducatif.

Je ne souhaite à personne d'avoir un enfant handicapé. La vie est plus compliquée car tout prend plus de temps. Il faut se battre pour obtenir le nécessaire. On se débat avec la culpabilité, on prend conscience des limites de son enfant, on les accepte et on «fait au mieux». Nous vivons avec une grosse inquiétude: comment sera traité mon fils/ma fille après ma mort?

Les personnes handicapées apportent beaucoup et ne souffrent pas forcément. C'est le paradoxe de notre condition humaine: ce qui cause la souffrance devient source de joie. Certains handicapés m'ont confirmé qu'ils auraient préféré ne pas être nés ou pouvoir décider de mourir. Le DPI permet de diminuer la souffrance: autoriser son usage aux porteurs de gènes de maladies létales ou handicapantes est juste. De nombreuses atteintes sont indétectables sur les chromosomes (autisme, troubles dys-) ou imprévisibles (paralysie cérébrale, épilepsie). La sélection génétique sera partielle.

L'avenir des enfants «normaux» est imprévisible aussi: bien des tragédies ont lieu au cours d'une vie. Depuis l'amnioncentèse, le nombre de trisomiques 21 a diminué, pas le nombre de handicapés. Il y a une complexification des atteintes: sur un handicap de



Les éoliennes n'ont pas fini de faire parler d'elles. KEYSTONE

base se greffent des atteintes associées. L'expression physique des gènes n'est pas absolue: elle est variable, d'où un résultat non prédictible.

La discrimination à l'encontre des personnes handicapées était, est et sera toujours une réalité. Avec ou sans DPI. Conclusion, la vie est un concept philosophique: il n'existe que des vies. Chacun, chacune d'entre nous n'a qu'une seule vie.  
**Christine Alexander, Lausanne**

## Moins de souffrances

**A propos de la Réflexion intitulée «Le DPI, entre témoignages et réalités médicales» (24 heures du 5 juin 2015).**

J'aimerais saluer le commentaire de Judith Mayencourt concernant la votation sur le diagnostic préimplantatoire. Mme Mayencourt a raison, c'est un sujet émotionnel. Mais c'est aussi un choix de société collectif. Est-ce que nous voulons faire en sorte que les progrès scientifiques soient au service des personnes qui en ont le plus besoin? Est-ce que nous voulons atténuer les souffrances de

ces couples en Suisse qui souhaitent plus que tout mener un enfant à la vie et qui, pour des raisons de santé, n'y arrivent pas? Est-ce que nous voulons permettre à des personnes se sachant porteuses d'une maladie génétique grave de pouvoir procréer dans la sérénité? Est-ce que nous voulons cesser cette hypocrisie qui consiste à voir des couples se rendre à l'étranger pour essayer d'avoir des enfants parce que notre pays est le dernier à ne pas les aider?

Si nous répondons oui à toutes ces questions, alors nous devons voter oui le 14 juin prochain. Nous devons accepter d'autoriser le diagnostic préimplantatoire, aujourd'hui interdit. 80 000 enfants naissent en Suisse chaque année, dont 2000 par fécondation in vitro. Avec le diagnostic préimplantatoire, ils seront peut-être un plus, mais ils continueront à être attendus, aimés, choyés, quelles que soient leurs caractéristiques, leur personnalité, leur hérédité. Et quelle que soit la manière dont ils ont été conçus. Dire oui au DPI, c'est dire oui à la vie.

**Géraldine Savary, conseillère aux Etats, Lausanne**

## Votations Pour éviter la manipulation

On nous répète à longueur d'année que nous avons une démocratie directe. Ce qui est en partie vrai et louable, mais cela n'empêche pas la manipulation subtile des électeurs par les lobbyistes et partis politiques qui ont le plus de moyens.

Ceux qui ont les capitaux nécessaires pour mener campagne avec des affiches trompeuses et souvent «éloquentes» mensongères arrivent à leurs fins: faire voter le bon petit peuple pour une cause qui ne l'avantage pas. On lui fait prendre des vessies pour des lanternes. C'est seulement par la suite qu'il se rend compte qu'il a été berné.

C'est pour cela qu'il faut, soi-même, réfléchir aux conséquences et ne pas suivre aveuglément les arguments avancés subtilement par les ténors des différents partis. C'est toujours la même question qu'il faut se poser: «A qui profite ce vote que je vais faire?»

Il est clair que l'individu est manipulable par la propagande. Plus vous voyez d'affiches et d'annonces dans les médias, plus il faut faire attention. Il n'y a qu'à voir les pays qui nous entourent et également notre Suisse. Bien des votes ne sont profitables qu'à une minorité d'individus et c'est le commun peuple qui en fait les frais.

En somme. Il vaudrait peut-être mieux avoir des parlementaires à 100% payés par le peuple et non de milice, pour éviter les influences des lobbyistes. Cela éviterait à certains parlementaires de «manger» à tous les râteliers, sans considération pour les intérêts du peuple.  
**Daniel Haus, Sullens**

## Coûts scolaires Le rôle de l'Etat

**A propos de l'article intitulé «Les syndicats en plein désarroi pour l'avenir de leurs villages» (24 heures du 6 juin 2015).**

Cet article est éloquent sur la manière dont l'Etat prend les villages dans notre chère démocratie. Et l'Etat de profiter du désarroi des syndicats de villages au vu des exigences de l'application de la LAT votée par le peuple. Encore une fois, c'est peut-être à cause de l'Etat et de l'enseignement que les jeunes ne s'intéressent plus au civisme, qui jusqu'à maintenant a fait la richesse de notre démocratie. Encore une fois, les centres urbains font comme ils veulent aux dépens des villages après les avoir vidés de leurs collèges, collèges que les villages justement avaient mis beaucoup de soins à aménager, il y a une ou deux générations.

Cette fois, il est temps que députés et syndicats de la campagne fassent une réelle action et disent à l'Etat que, puisqu'il veut tout commander et centraliser, il n'a qu'à payer désormais les deux tiers, non seulement des investissements mais aussi des coûts scolaires. Qui commande paie est redevenu plus que jamais à l'ordre du jour! M. Broulis, qui a remboursé les dettes du canton, grâce aussi aux gens de la campagne, doit se sentir concerné.

**Gilbert Fiaux, Hermenches**

## 24 heures précise

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article intitulé «La bataille du tarif des frais judiciaires débute» (24 heures du 9 juin 2015). Le barème des émoluments du Tribunal cantonal en matière de droit administratif va de 100 francs à 10 000 francs pour les recours qui ne concernent pas les affaires fiscales et les marchés publics, pour lesquels les frais sont proportionnels au litige. **24**

## Météo

### Retour de la douceur... et des orages

Il flottait comme un air d'automne hier dans nos régions. La faute à la bise qui a ramené une couche de nuages bas dans une masse d'air assez frais. Cette bise sera en nette perte de vitesse ce mercredi et les vents tourneront au sud en altitude, ce qui nous vaudra une hausse du mercure. Le soleil sera lui aussi bien plus généreux que la veille après dissipation des nuages bas présents sur le Plateau. Il ne fera pas grand beau pour autant en raison de passages nuageux de moyenne et haute altitude parfois étendus cet après-midi. Les cumulus qui gonfleront en montagne occasionneront quant à eux quelques averses et orages isolés d'ici la fin de journée, et il n'est pas impossible que ces foyers orageux débordent ce soir en plaine.

**Puis...** Jeudi s'annonce estival mais la fin de journée sera orageuse le long des reliefs. Une dégradation plus généralisée est attendue pour vendredi après-midi, avant un week-end toujours instable, lourd et orageux. *Vincent Devantay*

### Ephéméride Mercredi 10 juin 2015

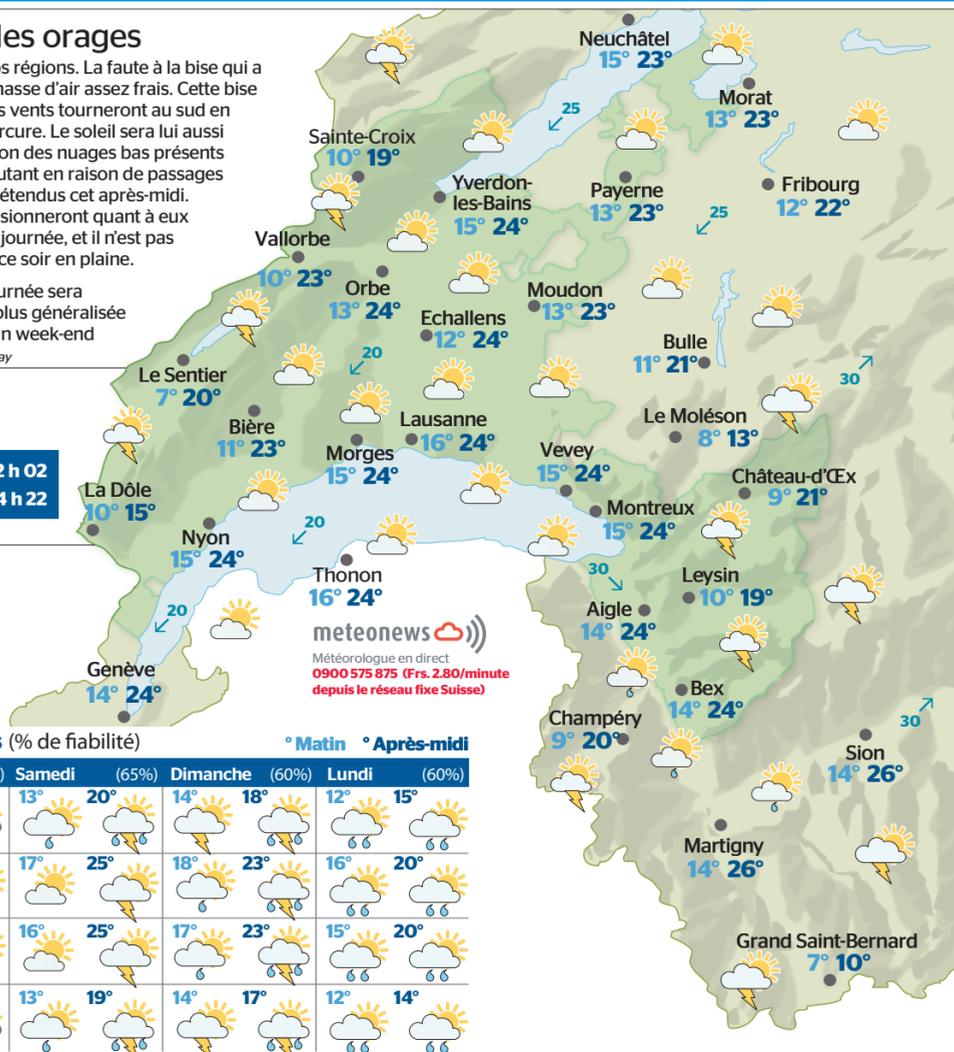
16<sup>e</sup> jour de l'année. Landry

Lever 5 h 40 Lever 2 h 02  
 Coucher 21 h 25 Coucher 14 h 22

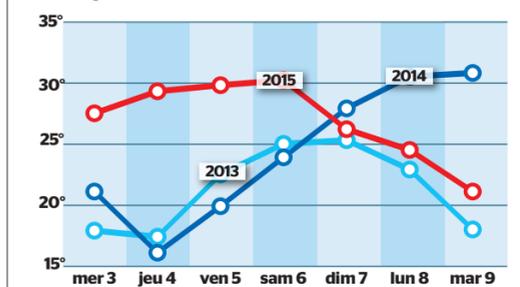
	°C	Vent moyen / rafales	Niveau
Léman	20° NE	1/4 Bf	372.26 m
Neuchâtel	20° NE	1/4 Bf	429.49 m
Joux	16° Var	1/4 Bf	1004.50 m

### Evolution pour les jours prochains (% de fiabilité)

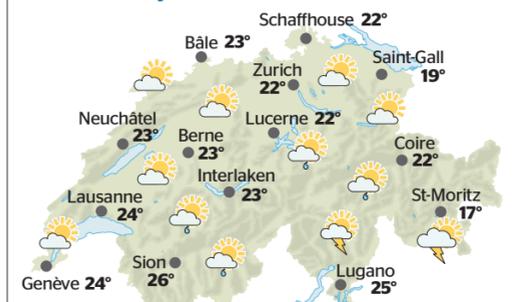
	Jeudi (90%)		Vendredi (80%)		Samеди (65%)		Dimanche (60%)		Lundi (60%)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Jura, 1000 m	11°	22°	14°	24°	13°	20°	14°	18°	12°	15°
Léman	16°	27°	18°	29°	17°	25°	18°	23°	16°	20°
Nord-Vaudois	15°	27°	17°	29°	16°	25°	17°	23°	15°	20°
Préalpes, Alpes, 1200m	11°	21°	14°	23°	13°	19°	14°	17°	12°	14°



### Rétrospective des maximales à Lausanne



### En Suisse aujourd'hui



### Dans le monde aujourd'hui

Amsterdam bien ensoleillé	20°	Montréal soleil, orage possible	25°
Athènes bien ensoleillé	25°	Moscou bien ensoleillé	18°
Bangkok soleil, orage possible	36°	New York beau temps	25°
Barcelone soleil, orage possible	26°	Nice soleil, orage possible	26°
Berlin bien ensoleillé	23°	Paris belles éclaircies	25°
Bruxelles bien ensoleillé	24°	Rio de J. beau temps	28°
Florence soleil, orage possible	30°	Rome soleil, orage possible	28°
Le Caire beau temps	32°	Stockholm assez ensoleillé	19°
Lisbonne assez ensoleillé	25°	Sydney assez ensoleillé	17°
Londres assez ensoleillé	20°	Tokyo assez ensoleillé	26°
Los Angeles beau temps	23°	Tunis soleil, orage possible	30°
Miami soleil, orage possible	31°	Venise soleil, orage possible	29°
Milan averses modérées	25°	Vienne bien ensoleillé	28°